

AVIS DE RADIATION

AVIS est par les présentes donné que le Comité sur la sténographie, à sa séance virtuelle du 13 mai 2019, en vertu du devoir lui étant imposé par les articles 11 et 12 du *Règlement sur la formation, le contrôle de la compétence, la délivrance d'une attestation et la discipline des sténographes*, a prononcé la **radiation** des membres ayant fait défaut d'avoir payé leur cotisation annuelle pour l'année 2019-2020 dans le délai imparti.

Le Comité sur la sténographie a prononcé la radiation des personnes suivantes :

245828-4

M^{me} Anita Auza

245803-6

M^{me} Astrida Auza

313050-9

M^{me} Rachel Sauvé

Montréal, le 13 mai 2019

Suzanne Baril

Présidente du Comité sur la sténographie